Incitation à polluer, entrave aux déplacements professionnels, discrimination et humiliations, la SNCF s'acharne sur les musiciens.

En juillet 2021, dans une tribune (1) signée de plus de 160 personnalités du monde musical, nous avions tiré la sonnette d'alarme sur le soudain durcissement de la part de la SNCF des conditions d'accès aux trains pour les musiciennes et musiciens qui voyagent avec de grands instruments. Être musicien de scène, faut-il le rappeler, signifie être en mouvement permanent, cela implique de consacrer une grande partie de son emploi du temps aux voyages dans le but de rencontrer les publics et de donner vie aux salles de spectacle et aux théâtres. Nous voyageons pour construire des liens ou des projets avec des populations, des écoles, des associations et des collectivités afin de prendre part à la dynamique culturelle sur tout le territoire français. Mais depuis deux ans la SNCF refuse l'accès aux trains aux contrebassistes, harpistes, luthistes. Quel est leur tort? Voyager dans l'exercice de leur métier avec un instrument volumineux, qui dépasse les côtes réglementaires appliquées aux valises. En ciblant une population de travailleur, qui plus est une catégorie dont la mobilité est déjà réduite, en les privant de la possibilité de participer à l'effort collectif de lutte contre le réchauffement climatique (un voyage en train émet 50 fois moins de CO2 que le même trajet en voiture), en mettant en place les conditions de situations conflictuelles entre ses agents et une partie de la population active, cette « entreprise publique », telle qu'elle se définie sur son site internet, ne remplit plus sa mission de « mobilité fluide, partout et pour tous » (2). La SNCF adopte une attitude discriminatoire et refuse à une minorité de musiciens le service qu'elle offre à toute la population.

Fort heureusement, une grande partie du personnel à bord des trains de grandes lignes reste bienveillante avec nous, comme ce fût le cas certainement depuis que les trains existent, « la musique adoucit les moeurs » dit le proverbe. Malheureusement, de plus en plus souvent, nous devons payer une pénalité, encaisser un discours autoritaire voire humiliant et dans le pire des cas prévenir notre employeur que nous ne serons peut-être pas présent à l'heure du spectacle. Le 28 octobre 2021, sur la ligne Paris-Bordeaux, la musicienne Sarah Murcia se déplace avec sa contrebasse pour un concert dans la région, elle est verbalisée à hauteur de 50 euros. Autour d'elle trois contrôleurs et quatre policiers, « un des contrôleurs m'a conseillé de changer de métier !». Autre train, autre galère, le contrebassiste Stephen Harrison est débarqué du Paris-Charleville Mézières le 9 juin 2022 par un contrôleur et là encore quatre policiers sont appelés en renfort. Le musicien précise : « mon instrument logeait parfaitement dans un renfoncement pour bagages, ils m'ont menacé de finir la journée au poste, j'ai dû céder » ... Qui dit mieux ? Le 6 septembre 2022, Leïla Soldevila écope de 150 euros sur le Paris-Vannes, l'agent coupe court à toute tentative d'entente et décrète que sa contrebasse compromet la sécurité à bord. Une méthode coup de massue, la musicienne est sonnée. Une fois l'amende encaissée, le contrôleur reprend sa tournée, l'argument de la sécurité disparaît avec lui... A chaque fois, ces collègues rompus aux voyages depuis de nombreuses années, prennent soin de placer leurs instruments dans des espaces qui n'entravent ni les accès aux issues, ni la circulation dans les rames. Ces exemples sont légion, les témoignages font remonter des comportements totalement déplacés de la part de certains agents et parfois c'est grâce à la solidarité et à l'intervention d'autres voyageurs que les contrôleurs se résignent. La SNCF instaure ainsi la peur du gendarme, elle manipule la notion d'accès à la musique à coup d'opérations marketing, en toute hypocrisie elle installe des pianos dans les gares, mais elle jette les instrumentistes hors des trains. Oublie-t-elle que nous sommes ses clients, et qu'à travers la reprise de sa dette de 35 millards d'euros par l'état en 2020 nous contribuons tous à son équilibre ?

Que faire pour sortir de cette situation ? Depuis deux ans, les actions et les tentatives de règlement de cette problématique sont nombreuses. La pétition « autorisez les contrebasses dans les

trains » a recueilli plus de 45 000 signatures (3), un groupe de travail (4) réunissant des syndicats, des fédérations et des artistes récolte les témoignages, interpelle la SNCF, sensibilise les ministères et toutes les institutions sur la nécessité absolue pour les artistes de pouvoir emprunter les grandes lignes avec leurs instruments. Des dizaines de députés de tous bords politiques, directement concernés par l'impact des activités artistiques sur leur territoire, ont adressé des courriers dans ce sens à la direction de la SNCF, y compris en septembre 2021 la commission des affaires culturelles de l'Assemblée Nationale par la voix de son président de l'époque M. Bruno Studer. Nous avons démontré, en octobre 2021, lors de la visite d'une rame de TGV dans un centre technique que nos instruments pouvaient trouver une place sans atteinte à la sécurité des voyageurs. Le 4 octobre 2022, à l'Assemblée Nationale, la députée de Moselle Mme Isabelle Rauch (Horizons et apparentés) a interpellé le ministre en charge des transports par le biais d'une question au gouvernement (5) dans laquelle elle constate que la seule alternative proposée par la SNCF est « un service de livraison de bagage, inconcevable pour leur secteur compte tenu de la valeur des instruments et des modalités de mises en place de ce service ». La député demande au ministre Clément Beaune « d'intervenir pour débloquer ce dossier dans l'impasse » en plaidant pour « la mise en place d'un simple avis de tolérance aux agents », et de souligner l'intérêt de cette « solution simple et immédiate pour toutes les parties, au vu de la faible population concernée ».

Les acteurs de la filière musicale, les élus, les cabinets du ministère de la culture comme celui de la transition écologique, en charge des transports, s'activent mais la SNCF ne bouge pas. « *L'État est, par la loi, l'actionnaire unique du groupe SNCF* », un actionnaire qui ne semble pas entendu par le groupe qu'il détient à 100% (6). Pour beaucoup c'est l'incompréhension, pour nous musiciennes et musiciens, c'est la consternation et la sidération.

Nous sommes sidérés d'être à ce point entravés dans l'exercice de notre métier. Nous sommes consternés d'être la cible d'amendes, d'être passibles d'infractions, de recevoir des discours moralisateurs d'une partie du personnel de bord, nous qui ne quittons jamais notre instrument des yeux, nous qui aidons les autres voyageurs à ranger les valises dans les maigres espaces encore disponibles, nous qui dépensons des fortunes dans cette compagnie nationale (qui nous délivre par ailleurs des cartes de fidélité). Nous sommes choqués d'être traités comme des voyous, des contrevenants, alors que nous voyageons avec un billet en bonne et due forme. Nous craignons de ne plus pouvoir arriver sur le lieu du concert, de perdre nos engagements. Voyager avec ces instruments anciens, fragiles, coûteux c'est déjà stressant, mais en ce moment c'est l'angoisse qui domine quand on achète un billet SNCF.

Pourtant, en acceptant de modifier son règlement grandes lignes pour porter la hauteur maximum des bagages à 1,30m (au lieu d'1,20m auparavant) la SNCF a reconnu qu'il y avait un problème. C'est la seule avancée à ce jour, arrachée par nos représentants tenaces et grâce à l'appui de la ministre de la culture du précédent gouvernement Roselyne Bachelot. Une avancée de 10 centimètres en 2 ans ! De quoi détendre les violoncellistes, mais à ce rythme il faudra de nombreuses années avant d'avoir gain de cause pour les autres (une contrebasse sous housse atteint 1,90m).

Partout ailleurs les compagnies ferroviaires transportent ce type de bagages, les skis et les surfs sont même admis à bord des TGV, à conditions de les garder sous surveillance et d'être autonome dans leur transport, c'est exactement ce que nous faisons avec nos instruments. Le Thalys reconnait, à juste titre, nos instruments comme des « bagages spéciaux » et les accepte à bord du train jusqu'à une hauteur de 2m (7), là où la SNCF les considère comme des objets dangereux!

La SNCF peut résoudre notre situation en un claquement de doigts, elle peut prendre en

compte notre spécificité comme elle le fait pour d'autres catégories d'usagers. Quand sa direction veut s'afficher sur la voie de l'écologie elle propose et « re-re-propose » des TGV spéciaux pour les footballeurs du PSG, en lieu et place de leurs déplacements en jets privés. Tout le monde connaît la suite de l'histoire ... Comment nous résigner aujourd'hui à remonter en voiture pour parcourir des milliers de kilomètres en polluant encore et encore. Les instrumentistes assument ce choix du transport ferroviaire, le plus respectueux pour l'environnement, ils s'engagent dans cette lutte contre le dérèglement climatique, ils ont besoin de la SNCF à leurs côtés et non contre eux !

Autre exemple, la SNCF a récemment modifié son règlement et revu à la baisse sa tarification pour permettre aux voyageurs d'embarquer avec leur animal de compagnie à bord des TGV et des Intercités grâce à un simple clic au tarif unique de 7 euros, pour n'importe quel animal, quel que soit son poids ou la longueur du trajet (8). Tant mieux pour eux, espérons qu'un serpent ne s'échappe pas de sa boite ...

L'exemple du transport des animaux de compagnie vous semble peut-être anecdotique, pourtant ce qui me vient à l'esprit aujourd'hui, pour des raisons certes bien différentes, c'est le titre du livre du légendaire contrebassiste américain Charles Mingus et cette sensation d'être humilié et rejeté pour ce que je suis et ce qui me fait vivre, ce sentiment d'être « moins qu'un chien » (9).

Sébastien Boisseau, contrebassiste, co-directeur artistique du label Yolk Records.

- $(1) \ https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/07/25/musique-pour-les-artistes-prendre-le-train-avec-de-grands-instruments-est-devenu-plus-stressant-que-de-se-produire-sur-scene_6089476_3232.html$
 - (2) https://www.sncf.com/fr/groupe/notre-strategie/mission-service-public
 - $(3) \ https://www.change.org/p/sncf-autorisez-les-contrebasses-dans-les-trains-français$
 - $(4)\ Profedim, SMA, SNAM-CGT, France\ Festival, AJC, CSFI, Futurs\ Composés, Grands\ Formats, FEVIS$
 - $(5) \ https://questions.assemblee-nationale.fr/q16/16-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk5TGY9Ryvouz7iw4JHGsK-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk5TGY9Ryvouz7iw4JHGsK-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk5TGY9Ryvouz7iw4JHGsK-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk5TGY9Ryvouz7iw4JHGsK-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk5TGY9Ryvouz7iw4JHGsK-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk5TGY9Ryvouz7iw4JHGsK-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk5TGY9Ryvouz7iw4JHGsK-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk5TGY9Ryvouz7iw4JHGsK-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk5TGY9Ryvouz7iw4JHGsK-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk5TGY9Ryvouz7iw4JHGsK-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk5TGY9Ryvouz7iw4JHGsK-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk5TGY9Ryvouz7iw4JHGsK-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk5TGY9Ryvouz7iw4JHGsK-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk5TGY9Ryvouz7iw4JHGsK-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk5TGY9Ryvouz7iw4JHGsK-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk5TGY9Ryvouz7iw4JHGsK-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk5TGY9Ryvouz7iw4JHGsK-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk5TGY9Ryvouz7iw4JHGsK-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk57GY9Ryvouz7iw4JHGsK-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk5TGY9Ryvouz7iw4JHGsK-1971QE.htm?fbclid=IwAR1YIjhF56a4qF25Oa5i1DxDj6IjYhk5faAq1F25Oa5i1DxDj6IjYhk5faAq1F25Oa5i1DxDj6IjYhk5faAq1F25Oa5i1DxDj6IjYhk5faAq1F25Oa5i1DxDjf6IjYhk5faAq1F25Oa5i1DxDjf6IjYhk5faAq1F25Oa5i1DxDjf6IjYhk5faAq1F25Oa5i1DxDjf6IjYhk5faAq1F2Oa5i1DxDjf6IjYhk5faAq1F2Oa5i1DxDjf6IjYhk5faAq1F2Oa5i1DxDjf6IjYhk5faAq1F2Oa5i1DxDjf6IjYhyfaAq1F2OA5i1DxDjffAq1F2OA5i1DxDjffAq1F2OA5i1DxDffAq1F2OA5i1DxDffAq1F2OA5i1DxDffAq1F2OA5i1DxDffAq1F2OA5i1DxDffAq1F2OA5i1DxDffAq1F2OA5i1DxDffAq1F2OA5i1DxDffAq1F2OA5i1DxDffAq1F2OA5i1DxDffAq1F2OA5i1DxDffAq1F2OA5i1DxDffAq1F2OA5i1DxDffAq$

h6vjIaw

- $(6)\ https://www.sncf.com/fr/groupe/profil-et-chiffres-cles/portrait-entreprise/sncf-2020-nouveau-groupe$
- (7) https://www.thalys.com/be/fr/infos-services/voyager-avec-des-bagages
- $(8) \ https://www.lepoint.fr/societe/la-sncf-lance-un-billet-a-prix-fixe-pour-les-animaux-quel-que-soit-le-gabarit-26-06-2022-2481048_23.php$
- $\textbf{(9) Charles Mingus & Moins qu'un chien », \'editions Parenthèses, Traduit de l'américain par Jacques B. Hess algebras de l'américain par Jacques B. Hes$

